



**Résumé des normes et des modalités
d'évaluation des apprentissages
Année scolaire 2015-2016
DP3**

**Renseignements importants concernant l'évaluation
Document à conserver pendant toute l'année scolaire**

Version corrigée – Juillet 2015

PLANIFICATION DE L'ÉVALUATION DES APPRENTISSAGES (DP3)

Une **première communication écrite** portant sur le cheminement scolaire et le comportement de votre enfant vous sera expédiée au plus tard le **15 octobre**.

Au cours de l'année scolaire, **trois bulletins** seront produits :

Premier bulletin :

- Étape du 1^{er} septembre 2015 au 5 novembre 2015
- Cette étape compte pour 20 % du résultat final de l'année.
- La rencontre de parents pour la remise du bulletin se tiendra le 19 et 20 novembre 2015.

Deuxième bulletin :

- Étape du 6 novembre 2015 au 11 février 2016
- Cette étape compte pour 20 % du résultat final de l'année.
- Le bulletin sera remis aux élèves dans la semaine du 22 février 2016

Troisième bulletin :

- Étape du 12 février 2016 au 23 juin 2016
- Cette étape compte pour 60 % du résultat final de l'année.
- Bulletin acheminé par la poste dans la semaine du 27 juin 2016.

Discipline	Étape 1			Étape 2			Étape 3			
	Évaluation en cours d'étape	Évaluation en fin d'étape	Résultat inscrit au bulletin	Évaluation en cours d'étape	Évaluation en fin d'étape	Résultat inscrit au bulletin	Évaluation en cours d'étape	Évaluation en fin d'étape	Résultat inscrit au bulletin	Épreuves de fin d'année
Français, langue d'enseignement	Lire (40 %)									
	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X
	Écrire (40 %)									
	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X
Communiquer oralement (20 %)										
				X		X	X		X	
Mathématique	Résoudre une situation problème (30 %)									
				X		X	X		X	X
Utiliser un raisonnement mathématique (70 %)										
	X		X	X		X	X		X	X
Anglais, langue seconde	Communiquer oralement en anglais (40 %)									
	X		X	X		X	X		X	X
	Comprendre les textes lus et entendus (30 %)									
	X		X	X		X	X		X	X
Écrire des textes (30 %)										
	X		X	X		X	X		X	
Éducation physique										
	X		X	X		X	X		X	
Sensibilisation à l'entrepreneuriat										
	X		X	X		X	X		X	
Exploration de formation professionnelle										
	X		X	X		X	X		X	

* Vous trouverez un commentaire sur deux des compétences suivantes au bulletin 1 et au bulletin 3.

Compétences	Bulletin 1	Bulletin 3
Exercer son jugement critique		
Organiser son travail		
Savoir communiquer		X
Savoir travailler en équipe		

L'évaluation de votre enfant s'appuie sur les *Cadres d'évaluation des apprentissages*. Ces derniers fournissent, pour chaque discipline du *Programme de formation de l'école québécoise*, les balises nécessaires à l'évaluation des apprentissages afin de constituer les résultats qui vous seront transmis au bulletin.

Vous pouvez consulter les cadres d'évaluation du MELS à l'adresse suivante : <http://www.mels.gouv.qc.ca>

Afin de constater l'acquisition des connaissances et le développement des compétences de votre enfant, l'enseignant portera son jugement à partir des travaux, situations d'évaluation, laboratoires...